

DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE

ANNEE SCOLAIRE 2026/2027

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les dossiers devront nous parvenir au plus tard le :
27 MARS 2026



Commune de
Villard-Bonnot

Tout dossier incomplet ne permettra pas l'inscription à l'école

Après validation (courant avril) un certificat d'inscription et une plaquette d'informations vous seront transmis par mail vous permettant de finaliser l'inscription de votre enfant auprès l'école dont vous dépendez.

Plus d'info: www.villard-bonnot.fr rubrique Démarche / scolarité

Les pièces à fournir :

- ✓ Le **dossier d'inscription** dûment complété.
- ✓ Copie de **justificatif(s) de domicile, selon votre situation** :
 - Vous êtes **locataire** de votre logement : nouveau bail ou quittance de loyer datant de moins de 3 mois
 - Vous êtes **propriétaire** de votre logement :
 - Taxe Foncière + facture d'eau ou électricité de moins de 3 mois
 - Ou acte d'acquisition immobilière + contrat abonnement d'eau ou électricité.
- ✓ Copie intégrale du **livret de famille**.
- ✓ Copie des pages des **vaccinations obligatoires** : attention les vaccinations obligatoires doivent être à jour :

Lors de l'inscription d'un enfant dans une école ou un établissement scolaire, les détenteurs de l'autorité parentale doivent produire les attestations relatives aux vaccinations obligatoires, conformément aux textes en vigueur.

Pour les enfants nés avant le 1^{er} janvier 2018 : la couverture vaccinale obligatoire protège contre trois maladies différentes, la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite. La primo-vaccination (trois injections) pour chacune de ces maladies est obligatoire.

Pour les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018 : la couverture vaccinale obligatoire protège contre onze maladies différentes :

- la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, l'*Haemophilus influenzae* de type B, le Pneumocoque, l'hépatite B. Au moment de l'inscription, les dates de primo-vaccination (trois injections) doivent être notées sur le carnet de santé.
- le Méningocoque de type C, les oreillons, la rougeole et la rubéole ne nécessitent que deux dates d'injection.

- ✓ **En cas de séparation des parents** : extrait du divorce indiquant les modalités de garde et l'exercice de l'autorité parentale ou attestation sur l'honneur que l'autre personne titulaire de l'autorité parentale a été informée de la demande présente d'inscription scolaire.
- ✓ Courrier de **demande de dérogation s'il y a lieu**.
- ✓ Une **autorisation de droits à l'image** signée par chaque responsable

NOTICE

- (1) Adresse de résidence habituelle de l'enfant
- (2) Indiquer la personne qui a l'autorité parentale ; si l'un des deux parents est déchu de l'autorité parentale, veuillez fournir une copie du jugement qui l'indique.
- (3) Fournir la copie des vaccinations obligatoires.
- (4) Indiquer les frères et sœurs scolarisés dans une école élémentaire ou maternelle de la commune.
- (5) En cas de séparation ou de divorce, merci de remplir la case du conjoint avec toutes les mentions nécessaires. Dans le cadre d'une autorité parentale conjointe, le deuxième parent reçoit des informations de l'école (élections de parent d'élèves par exemple).
- (6) Si vous souhaitez que votre enfant soit scolarisé dans une autre école que celle de votre secteur, veuillez faire un courrier de demande de dérogation motivant votre demande en précisant l'école souhaitée.

FICHE D'INSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027

ENFANT

NOM..... Prénom.....

Date de naissance...../...../..... Lieu..... Sexe F ☐ M ☐

(1) Adresse :

Code Postal Ville.....

(2) Responsable légal ☐ Mère ☐ Père et Mère
☐ Père ☐ Autre, préciser :

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX (3)

Pour les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018 : la couverture vaccinale obligatoire protège contre onze maladies différentes :

- la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, l'Haemophilus influenzae de type B, le Pneumocoque, l'hépatite B. Au moment de l'inscription, les dates de primo-vaccination (trois injections) doivent être notées sur le carnet de santé.
- le Méningocoque de type C, les oreillons, la rougeole et la rubéole ne nécessitent que deux dates d'injection.

DTP, pneumocoque, hépatite B, dates des 3 primo vaccinations :

1^{ère} injection/...../.....

2^{ème} injection/...../.....

3^{ème} injection/...../.....

Méningocoque type C, R.O.R. dates des 2 injections :

1^{ère} injection/...../.....

2^{ème} injection/...../.....

Si votre enfant fait l'objet d'un Protocole d'Accueil Personnalisé (P.A.I.), en cas de traitement lié à une pathologie, veuillez nous fournir une photo récente de votre enfant (afin que les personnels périscolaires puissent mieux l'identifier)

Autres indications utiles (ex. : suivi spécialisé, troubles divers, reconnaissance de handicap pour demande d'accompagnement par 1 adulte sur le temps méridien) :

.....

.....

.....

.....

FRÈRES / SŒURS (4)

Nom et Prénom

Date de Naissance

Ecole fréquentée

.....		
.....		
.....		
.....		

FICHE D'INSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027

SITUATION FAMILIALE (5)

- | | | |
|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------|
| ☐ MARIÉS | ☐ CÉLIBATAIRE | ☐ PACS |
| ☐ VEUF (VE) | ☐ SÉPARÉ | |
| ☐ CONCUBINAGE | ☐ DIVORCÉS | ☐ AUTRE |

RESPONSABLE LEGAL 1

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Profession Email*

Portable Tél Professionnel

RESPONSABLE LEGAL 2

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Profession Email*

Tél. Portable Tél. Professionnel

(*) **IMPORTANT** indiquer votre adresse mail pour recevoir les informations liées à la scolarité : dossier d'inscription périscolaire, avis de grève, etc...

DEMANDE DE DÉROGATION ⁽⁶⁾

OUI ☐ NON ☐

Ecole souhaitée



Dans le cadre des activités périscolaires, le personnel peut être amené à prendre des photographies des élèves, à exposer leurs productions dans les locaux périscolaires mais également à les diffuser par le biais des médias locaux. A cet effet, une autorisation de droit à l'image complétée et signée par chaque responsable est nécessaire. Merci de bien vouloir compléter les autorisations jointes au dossier : un exemplaire par responsable.

Signature des responsables légaux :

Villard-Bonnot le



Autorisation de droit à l'image et/ou voix pour un(e) mineur(e)

Objet : Demande d'autorisation de filmer et publier des images d'un(e) mineur(e)

NOM, PRÉNOM DE L'ENFANT :

Je soussigné(e), **représentant légal 1**,

Nom : Prénom:

Adresse :

tél :

- ☐ Autorise, LA COMMUNE DE VILLARD-BONNOT, à prendre mon enfant en photo et/ou vidéo
- ☐ N'autorise pas, LA COMMUNE DE VILLARD-BONNOT, à prendre mon enfant en photo et/ou vidéo
- ☐ Autorise ou n'autorise pas, LA COMMUNE DE VILLARD-BONNOT à publier l'image de mon enfant sur les supports suivants :
 - Journal municipal « VB Infos » : OUI / NON
 - Publications sur les réseaux sociaux : OUI / NON
 - Support de communication type affiche : OUI / NON
 - Site internet de LA COMMUNE DE VILLARD-BONNOT : OUI / NON
 - Relais photo au Dauphiné Libéré (presse locale indépendante) : OUI / NON

J'ai conscience que je peux me rétracter à tout moment, sur simple demande écrite à l'adresse postale ci-dessous et/ou à l'adresse mail suivante : rgpd@villard-bonnot.fr

Commune de VILLARD-BONNOT 20 BD JULES FERRY 38190 VILLARD-BONNOT

LA COMMUNE DE VILLARD-BONNOT, ou toute autre personne dûment habilitée peut être amenée à opérer des changements de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la reproduction.

La présente autorisation est consentie à titre gratuit et sera conservée durant la durée de sa scolarité en école maternelle et/ou jusqu'au retrait du consentement des représentants légaux.

Sur certains supports, votre image sera immédiatement supprimée en cas d'opposition des représentants légaux. Cette autorisation ne s'applique qu'aux supports et modes de diffusion explicitement mentionnés ci-dessus. L'utilisation de ces images à d'autres fins que celles indiquées ci-dessus donnera lieu à une nouvelle demande d'autorisation.

Les images ainsi obtenues ne pourront être utilisées à des fins autres que celles faisant objet de la présente.

LA COMMUNE DE VILLARD-BONNOT, s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies dans des cas contraires aux bonnes mœurs.

LA COMMUNE DE VILLARD-BONNOT, ne saurait être responsable de l'utilisation faite par une tierce personne, depuis les supports et réseaux précités.

Les informations recueillies par le biais de ce formulaire sont enregistrées et nous permettent un traitement et un suivi administratif des autorisations et refus délivrés concernant l'image du mineur. Les données sont numérisées, conservées 1 an et sont transmises seulement aux services concernés de LA COMMUNE DE VILLARD-BONNOT. La base légale est le consentement.

Conformément au règlement européen sur la protection des données (Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 - ci-après "RGPD") et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation au traitement et d'effacement. Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données, veuillez contacter notre DPO à l'adresse suivante : rgpd@villard-bonnot.fr

Signature du **représentant légal 1** :

Fait à

Le

Signature :



Autorisation de droit à l'image et/ou voix pour un(e) mineur(e)

Objet : Demande d'autorisation de filmer et publier des images d'un(e) mineur(e)

NOM, PRÉNOM DE L'ENFANT :

Je soussigné(e), **représentant légal 2**,

Nom : Prénom:

Adresse :

tél :

- ☐ Autorise, LA COMMUNE DE VILLARD-BONNOT, à prendre mon enfant en photo et/ou vidéo
- ☐ N'autorise pas, LA COMMUNE DE VILLARD-BONNOT, à prendre mon enfant en photo et/ou vidéo
- ☐ Autorise ou n'autorise pas, LA COMMUNE DE VILLARD-BONNOT à publier l'image de mon enfant sur les supports suivants :
 - Journal municipal « VB Infos » : OUI / NON
 - Publications sur les réseaux sociaux : OUI / NON
 - Support de communication type affiche : OUI / NON
 - Site internet de LA COMMUNE DE VILLARD-BONNOT : OUI / NON
 - Relais photo au Dauphiné Libéré (presse locale indépendante) : OUI / NON

J'ai conscience que je peux me rétracter à tout moment, sur simple demande écrite à l'adresse postale ci-dessous et/ou à l'adresse mail suivante : rgpd@villard-bonnot.fr

Commune de VILLARD-BONNOT 20 BD JULES FERRY 38190 VILLARD-BONNOT

LA COMMUNE DE VILLARD-BONNOT, ou toute autre personne dûment habilitée peut être amenée à opérer des changements de cadrage, de couleur et de densité qui pourraient survenir lors de la reproduction.

La présente autorisation est consentie à titre gratuit et sera conservée durant la durée de sa scolarité en école maternelle et/ou jusqu'au retrait du consentement des représentants légaux.

Sur certains supports, votre image sera immédiatement supprimée en cas d'opposition des représentants légaux. Cette autorisation ne s'applique qu'aux supports et modes de diffusion explicitement mentionnés ci-dessus. L'utilisation de ces images à d'autres fins que celles indiquées ci-dessus donnera lieu à une nouvelle demande d'autorisation.

Les images ainsi obtenues ne pourront être utilisées à des fins autres que celles faisant objet de la présente.

LA COMMUNE DE VILLARD-BONNOT, s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies dans des cas contraires aux bonnes mœurs.

LA COMMUNE DE VILLARD-BONNOT, ne saurait être responsable de l'utilisation faite par une tierce personne, depuis les supports et réseaux précités.

Les informations recueillies par le biais de ce formulaire sont enregistrées et nous permettent un traitement et un suivi administratif des autorisations et refus délivrés concernant l'image du mineur. Les données sont numérisées, conservées 1 an et sont transmises seulement aux services concernés de LA COMMUNE DE VILLARD-BONNOT. La base légale est le consentement.

Conformément au règlement européen sur la protection des données (Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 - ci-après "RGPD") et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation au traitement et d'effacement. Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données, veuillez contacter notre DPO à l'adresse suivante : rgpd@villard-bonnot.fr

Signature du **représentant légal 2** :

Fait à

Le

Signature :